

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-treizième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 26 mars 2014, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715

Résolution d'appui à la demande de renouvellement de la Chaire de recherche du Canada sur le droit chinois.

Résolution CFSPD-2013-2014-566

ATTENDU la résolution CFSPD2008-2009-376 qui recommandait la création d'une chaire de recherche de niveau 2 portant sur les aspects juridiques de la Chine;

ATTENDU la création subséquente de la Chaire de recherche du Canada «Droit chinois et mondialisation»;

ATTENDU la résolution 13-DSJ-2292 du Département des sciences juridiques;

ATTENDU le «Rapport sur le rendement des titulaires de Chaires de recherche du Canada», déposé par la titulaire Hélène Piquet;

ATTENDU la qualité scientifique des réalisations de la titulaire et son rayonnement international au cours des cinq dernières années;

ATTENDU la reconnaissance dont la Chaire bénéficie, notamment auprès des pairs;

ATTENDU les efforts d'animation réalisés par la Chaire auprès des chercheuses, chercheurs comme auprès des étudiantes, étudiants;

ATTENDU la pertinence et l'originalité du programme de recherche soumis par la titulaire en vue du renouvellement de la Chaire;

ATTENDU la place centrale des études internationales au sein de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU la synergie possible entre les activités de la Chaire et celles du *Centre sur l'Inde, l'Asie du sud et sa diaspora* (CERIAS), logé à la Faculté des sciences humaines;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

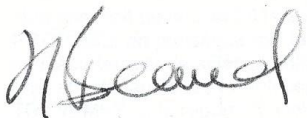
APPUIE sans réserve la demande de renouvellement de la Chaire de recherche du Canada «Droit chinois et mondialisation»;

FÉLICITE sa titulaire pour les réalisations accomplies;

ACHEMINE le dossier auprès du Vice-rectorat à la recherche et à la création.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, 26 mars 2014



Jean-Pierre Beaud
Doyen